

MASTER – ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Identification et gestion des problèmes spécifiques au sein d'une entreprise privée, d'un cabinet d'expertise ou d'une administration ou d'une collectivité,
- Évaluation des contraintes socio-économiques
- Participation à la mise en place de projets et d'audits
- Propositions de recommandations
- Suivi des effets politiques ou des projets
- Suivi de contentieux lié à l'application de normes
- Veille au respect des stratégies adoptées par les différents acteurs socio-économiques
- Gestion d'une unité (un réseau)
- Elaboration et suivi d'appels d'offre
- Elaboration et suivi d'une stratégie de responsabilité sociétale et environnementale des organisations.

2. Référentiel de compétences

- Appliquer les fondements et outils de l'économie pour modéliser et quantifier des phénomènes économique (économétrie, recherche opérationnelle, méthodes de simulation)
- Réaliser et interpréter des études prospectives, en mobilisant les méthodes, données et langages informatiques nécessaires
- Evaluer les coûts et bénéfices d'un projet et d'une politique, y compris en présence d'incertitude et d'irréversibilités, dans ses dimensions économiques et environnementales en s'appuyant notamment sur les outils d'analyse coût-bénéfice et autres outils de statistiques, d'économétrie, de traitement et d'analyse des données.
- Evaluer des actifs environnementaux et du capital naturel dans leurs dimensions économiques, sociales et écologiques en (bilans carbone, analyse de flux de matières (AFM), analyse de Cycle de Vie (ACV)...))
- Gérer les controverses et participer aux évolutions et innovations de afin de mettre en œuvre des projets et politiques
- Analyser les risques et prendre des décisions dans l'incertain en appliquant les méthodes et outils adaptées

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MASTER – ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DES TRANSPORTS

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.